

Berne, le 28 février 2018

Communiqué de presse de la Société Cynologique Suisse



Mike Greub (centre), Président de la CTUS, et les deux nouveaux élus Magali Mordasini et Ludovic Mascaro, membres de la CTUS.

(ukk)



Les deux membres démissionnaires de la CTUS, Christa Wermelinger (gauche) et Gaby Mägerli.

(ukk)

Deux nouveaux visages au Comité

Quelque 250 personnes se sont rendues à Zuchwil pour l'Assemblée des délégués de la Commission technique des chiens d'utilité et de sport (CTUS). Deux nouveaux membres ont été élus au comité, il s'agit de Magali Mordasini et Ludovic Mascaro. Le Championnat suisse de la discipline RCI sera à l'avenir organisé dans le cadre du «CS – SCS Toutes Races».

Le point «Elections» figurant à l'ordre du jour n'a pas soulevé beaucoup de vagues : Mike Greub, Président de la CTUS, a été confirmé dans ses fonctions avec des applaudissements nourris, tout comme les membres en place David Huber, Brigitte Kaiser, Marc Michel, Andreas Steinacher et Corinne Wolf. Ce sont Magali Mordasini et Ludovic Mascaro qui ont pris place au Comité de la CTUS en remplacement de Gaby Mägerli et Christa Wermelinger qui avaient annoncé leur départ pour cette AD. Magali Mordasini reprend le poste de Corinne Wolf en tant que contrôleuse et Corinne Wolf rejoint le département des finances. Ludovic Mascaro s'occupera de la formation des entraîneurs de chiens sportifs.

C'est avec un certain suspense que l'on attendait la votation sur les différentes demandes parvenues au préalable. La majorité d'entre elles a passé sans problème, il s'agissait en fait d'une pure «cosmétique», de corrections d'erreurs qui étaient apparues lors de l'impression de la dernière version (RCN 15). Concernant les autres demandes, la parole a été donnée à certaines personnes qui l'ont demandée et il y a eu quelques discussions.

C'est ainsi que le chien d'avalanche pourra désormais être à nouveau saisi au collier dans l'emplacement d'enfouissement lors de la présentation de la recherche grossière. Le schéma du parcours pour l'obéissance reste comme avant en «Z»; on renonce à une hauteur intermédiaire de 35 centimètres pour le saut en hauteur et les participants à l'épreuve recevront à l'avenir une feuille de notes imprimée avec leurs résultats. Dorénavant, lors des championnats, les feuilles de notes ne seront plus distribuées ; sur demande du conducteur de chien, elles pourront être envoyées sous forme électronique.

À l'avenir, le fait de faire ses besoins durant le travail sera puni d'une déduction standard de 3 points au lieu de 5 jusqu'à maintenant. Les colliers anti-tiques doivent aussi être enlevés pour la présentation dans le ring de compétition et, de même, l'apport de nourriture et les objets de motivation sont interdits durant l'épreuve. Le département Chiens de quête sera transféré ultérieurement dans le RCN 15.

Maintenant, il sera possible de ne passer que les sections A, B ou C individuellement lors des épreuves. Dorénavant, ce sera le conducteur de chien qui décidera si les résultats d'une épreuve combinée, d'une épreuve combinée en groupes ou d'un départ dans l'une des sections seront inscrits dans le cahier de travail. Les délégués n'ont pas voulu entrer en matière concernant la mise sur pied d'un propre Championnat suisse pour le département RCN ; la proposition du Club des chiens de berger a été balayée à une large majorité. Important : Le 1er janvier 2019, le RCN 15 édition 0.2 remplacera l'édition actuelle ; les modifications seront valables dès cette date.

Le CS SCS Toutes Races sera organisé les 10/11 novembre par la SCS Bischofszell.

Service presse de la SCS / www.skg.ch